



ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

PRESTATION DE CONSEIL



« Le saviez-vous :
70% des entreprises accompagnées passent le cap des 3 ans ! »

LA PRESTATION

- **Valider votre démarche entrepreneuriale et réaliser un premier diagnostic de votre projet** (analyse de votre expérience, de vos savoir-faire, etc.) pour vous proposer un accompagnement personnalisé et un plan d'actions précis.
- **Comprendre les principes fondamentaux** de la création d'entreprise.
- **Connaître les informations** sur les réglementations professionnelles et sur les aspects réglementaires de l'activité.
- **Obtenir des outils** pour réaliser votre étude de marché.
- **Réaliser votre business plan** (chiffrage du projet, analyse de la rentabilité, aide à la recherche éventuelle de financements adaptés à votre situation...)
- **S'informer sur vos formalités** : choisir votre statut juridique et votre régime fiscal.

MODALITÉS

- Rendez-vous individuels avec un conseiller

TARIFS

**Prise en charge possible FSE/ Région
selon critères (statut et zone géographique)*

LES + DES CMA



EXPERTISE

Conseiller expert du domaine, spécialiste de l'artisanat et du tissu économique local



ACCOMPAGNEMENT

Nos équipes proposent des parcours sur-mesure pour développer vos compétences et concrétiser vos projets



Fiche DE-01

 **Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard**
904 Avenue Maréchal Juin
30900 NÎMES

 rcp-contact@cma-gard.fr
04 66 62 80 89



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Chambre
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**

OCCITANIE

GARD

